Vingt mètres carrés, c’est la taille d’un studio d’étudiant, d’un pied-à-terre en ville ou d’un studio construit au fond du jardin. Dans les trois cas, la question est la même : comment dormir, cuisiner, se laver, ranger et recevoir sans avoir l’impression de vivre dans un placard ? La réponse tient moins aux objets qu’au plan. Voici une méthode simple, trois plans types et les choix de mobilier qui font vraiment gagner de la place.

Sommaire

- D’abord, définir à quoi servira le studio
- Les quatre zones d’un studio de 20 m²
- Trois plans types pour 20 m²
 - Le plan « en longueur »
 - Le plan « presque carré »
 - Le plan « salle d’eau en fond »
- Le mobilier qui fait gagner de la place
- Lumière et couleurs : agrandir sans pousser les murs
- Chauffage, ventilation et humidité
- Louer un studio de 20 m² : les règles de décence
- Et si le studio n’existe pas encore ? Le construire au fond du jardin
- FAQ
 - Peut-on mettre un lit double dans un studio de 20 m² ?
 - Quelle autorisation pour construire un studio de 20 m² dans son jardin ?
 - Un studio de 20 m² peut-il être loué comme logement ?
 - Comment chauffer un studio de 20 m² ?
- Sources

D’abord, définir à quoi servira le studio

Un studio de 20 m² ne s’aménage pas de la même façon selon qu’on y vit toute l’année ou qu’on y loge des amis trois week-ends par an. Posez-vous trois questions avant de déplacer un meuble :

- **Qui y dort, et combien de nuits par an ?** Un occupant permanent mérite un vrai lit. Une chambre d’amis peut se contenter d’un canapé convertible.

- **Y cuisine-t-on vraiment ?** Une kitchenette avec deux plaques et un petit réfrigérateur prend 1,5 m de mur. Une cuisine complète en prend le double.
- **Faut-il un poste de travail ?** Le télétravail demande une table stable et une prise, idéalement près d’une fenêtre.

Les quatre zones d’un studio de 20 m²

Un studio réussi se lit comme un petit appartement, découpé en zones même sans cloison.

Zone	Surface indicative	Rôle
Entrée-rangement	1 à 2 m²	Manteaux, chaussures, sac : rien ne traîne
Salle d’eau + WC	2,5 à 4 m²	Douche, lavabo, WC
Coin cuisine	2 à 3 m²	Plan de travail, plaques, évier, froid
Séjour-nuit	11 à 14 m²	Dormir, s’asseoir, manger, travailler

Le séjour-nuit reste la pièce maîtresse. Tout ce qui empiète sur lui doit être justifié.

Trois plans types pour 20 m²

Le plan « en longueur »

Le studio est étroit et profond, avec une seule façade vitrée. On aligne les fonctions de l’entrée vers la fenêtre : rangement et salle d’eau près de la porte, cuisine ensuite, séjour-nuit en fond, à la lumière. C’est la disposition la plus fréquente en appartement. Son point faible : la cuisine se retrouve souvent sans jour.

Le plan « presque carré »

Avec une pièce proche du carré, on peut regrouper cuisine et salle d’eau sur un même mur, et libérer un grand espace d’un seul tenant. Le lit se place dans l’angle le plus calme, le coin repas près de la fenêtre. C’est le plan le plus souple pour meubler.

Le plan « salle d’eau en fond »

Typique du studio de jardin rectangulaire : la grande baie vitrée occupe la façade

principale, la salle d’eau et la kitchenette sont regroupées sur le petit côté opposé. Le séjour profite de toute la lumière et de la vue sur le jardin, et les arrivées d’eau sont concentrées sur un seul mur, ce qui simplifie les raccordements.

Le mobilier qui fait gagner de la place

- **Le lit escamotable** libère 3 à 4 m² dans la journée. C’est le meuble le plus efficace dans 20 m², à condition de le refermer chaque matin.
- **Le canapé convertible** convient à un usage occasionnel ; pour dormir toutes les nuits, préférez un vrai sommier.
- **La table rabattable ou à rallonge** sert de bureau le jour et de table de repas le soir.
- **Les rangements en hauteur** : au-dessus des portes, de la kitchenette, du lit. Avec 2,50 m sous plafond, on gagne une étagère complète sur tout un mur.
- **Les portes coulissantes**, pour la salle d’eau notamment, évitent de condamner la surface de battement d’une porte classique.
- **Les meubles sur pieds** laissent voir le sol jusqu’au mur : l’œil lit une pièce plus grande.

Lumière et couleurs : agrandir sans pousser les murs

Dans un petit volume, la lumière fait la moitié du travail. Des murs clairs et un sol uni et continu agrandissent visuellement la pièce. Un grand miroir face à la fenêtre double la lumière naturelle. Le soir, multipliez les sources basses (lampe de lecture, applique) plutôt qu’un seul plafonnier, qui écrase l’espace.

Si le studio a une grande baie vitrée, ne la masquez pas avec un meuble haut : c’est elle qui donne la profondeur.

Chauffage, ventilation et humidité

Un studio de 20 m² se chauffe vite, mais il accumule aussi vite l’humidité : douche, cuisine et respiration dans un petit volume. Une ventilation mécanique (VMC) est indispensable, avec une bouche d’extraction dans la salle d’eau et une près de la cuisine. Côté chauffage, des radiateurs électriques à régulation précise ou une climatisation réversible suffisent quand l’isolation est bonne. Sans isolation

sérieuse, un petit studio devient une étuve l'été et une glacière l'hiver.

Louer un studio de 20 m² : les règles de décence

Si vous le mettez en location, le logement doit être « décent ». La loi impose au moins une pièce principale de **9 m² avec 2,20 m sous plafond**, ou un volume habitable de **20 m³**. Il doit aussi disposer d'un chauffage, d'une installation électrique sûre, d'eau potable, d'un coin cuisine et d'une salle d'eau. Un studio de 20 m² bien conçu remplit ces conditions sans difficulté.

Et si le studio n'existe pas encore ? Le construire au fond du jardin

Beaucoup de lecteurs cherchent des idées d'aménagement pour un studio qu'ils envisagent de **construire** : chambre d'amis, logement pour un parent âgé ou un grand enfant, location, bureau. Dans ce cas, le plan se décide avant même la construction.

Côté urbanisme, un studio de jardin est une **annexe**. De 5 à 20 m² d'emprise au sol, il relève de la **déclaration préalable** ; au-delà de 20 m², du **permis de construire**. Attention : les débords de toit et une terrasse couverte comptent dans l'emprise au sol.

Le studio de jardin 20 m² de Woodyloft applique le plan « salle d'eau en fond » :

- une enveloppe de **5,00 m × 3,95 m**, conçue pour rester sous 20 m² d'emprise au sol ;
- un **séjour de 13,35 m²** avec coin cuisine, et une **salle d'eau avec WC de 2,77 m²** ;
- **2,50 m sous plafond**, de quoi installer des rangements hauts ;
- une ossature bois, un bardage en douglas et une grande baie vitrée coulissante ;
- une version **bureau de jardin**, d'une seule pièce d'environ 16 m², sans arrivée d'eau.

Le prix est établi sur devis, selon la version, l'accès au terrain et les raccordements. Woodyloft intervient dans un rayon de 100 à 150 km autour de Nantes. Pour étudier votre terrain, passez par le formulaire de contact.

FAQ

Peut-on mettre un lit double dans un studio de 20 m² ?

Oui. Un lit de 140 cm occupe moins de 3 m². Placé dans un angle, il laisse un séjour de plus de 10 m². Un lit escamotable double libère cette surface dans la journée.

Quelle autorisation pour construire un studio de 20 m² dans son jardin ?

Une déclaration préalable, si l'emprise au sol reste entre 5 et 20 m², débords compris. Au-delà de 20 m², il faut un permis de construire. Le PLU de votre commune peut ajouter des règles : distance aux limites, hauteur, aspect.

Un studio de 20 m² peut-il être loué comme logement ?

Oui, s'il respecte les critères de décence : une pièce principale d'au moins 9 m² avec 2,20 m sous plafond (ou 20 m³), un chauffage, l'eau potable, un coin cuisine et une salle d'eau. Renseignez-vous aussi en mairie sur l'usage déclaré de la construction.

Comment chauffer un studio de 20 m² ?

Avec une bonne isolation, des radiateurs électriques bien régulés ou une climatisation réversible suffisent. Associez-les toujours à une ventilation mécanique, car l'humidité s'accumule vite dans un petit volume.

Sources

- service-public.gouv.fr, « Quelle autorisation d'urbanisme pour une annexe dans son jardin ? » (F31471), vérifié le 13 novembre 2025 — DP de 5 à 20 m², PC au-delà : https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F31471
- Légifrance, code de l'urbanisme, article R. 420-1 (emprise au sol, débords compris) : https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGISCTA000006158918
- service-public.gouv.fr, « Logement à louer décent » (F2042) : https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F2042
- Légifrance, décret n° 2002-120 du 30 janvier 2002 relatif au logement décent : https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGITEXT000005632175